

**Rapport de la double commission des finances, de l'économie et de l'administration du 30 avril 2024**

Rapporteur : Nicola D'AMICO

**DA 341 – 24.04 APPROBATION DES COMPTES 2023 DE LA FONDATION INTERCOMMUNALE DE PRÉ-BOIS**

Le Président (SOC) ouvre la discussion. Il donne la parole à M. AGRAMUNT, Conseiller administratif.

M. AGRAMUNT rappelle les informations transmises lors de la TCR par M. STAUB, Conseiller administratif et membre de la Fondation intercommunale de Pré-Bois : *Le but de la Fondation, qui réunit toutes les communes de la rive droite sauf Russin, est de construire une nouvelle piscine intercommunale au site dit de Pré-Bois. Les comptes sont très modestes, environ CHF 40'000.00 puisque l'activité principale aura lieu lors de la construction et de l'exploitation du complexe. Le montant principal est un montant provisionné pour un assistant maître d'ouvrage, qui aidera la Fondation à accompagner les travaux, et les dispositions avant l'autorisation de construire.*

La parole n'étant pas demandée, le Président (SOC) soumet la DA 341 – 24.04 au vote.

▪ **Vote DA 341 – 24.04**

**La DA 341 – 24.04, Approbation des comptes 2023 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois, est acceptée par 9 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 1 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR, 1 UDC), 1 abstention (1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX).**